

Règlement du vide grenier » FOAR AN TRAOU KOZH »

Andon – association culturelle – siren 437480064 – pellgomz 0780456269 – videgrenier.diwan@orange.fr
au profit de SKOL DIWAN KISTREBERZH

Le vide grenier est organisé par ANDON

Il se déroule sous et autour des Halles de Questembert.

- Ce vide grenier est **strictement réservé aux particuliers**. Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés, deux fois par an, au plus, conformément à la loi 2005-882 du 2 Août 2005 art. 21 journal officiel du 3 Août 2005.
- Une restauration sur place est prévue lors de cette manifestation
- Les exposants pourront avancer leur véhicule pour décharger et charger leurs affaires mais les véhicules seront interdits sous les Halles à partir de 8h45 et jusqu'à 18h. L'installation se fera entre 6h30 et 8h30. **Passé 9h l'emplacement ne sera plus réservé et le règlement sera acquis à l'association.**
- Les emplacements seront attribués par ordre chronologique d'inscription
- Le prix de l'emplacement est de 4 € ou 3,5 € le mètre linéaire selon le lieu. **Location sans table ni chaise**
- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier complet (bulletin d'inscription, règlement par chèque, copie de la pièce d'identité). *Aucune réservation ne sera définitivement validée par téléphone.*
- La validation de votre inscription par courrier ou mail vous indiquera le numéro de votre emplacement. Il est interdit de modifier les emplacements.
- **Les enfants de plus de 12 ans** devront avoir une autorisation parentale pour tenir le stand et ceux de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte responsable.
- Les objets exposés sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent, en aucun cas, être tenus pour responsable des litiges, pertes, vols, casses ou autres détériorations.
- **Les exposants s'engagent à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses,...)**
- **Les exposants ne peuvent proposer** à la vente des animaux vivants, *des biens alimentaires* et de l'alcool.
- **Aucun véhicule ne peut rester près de l'emplacement sauf personne à mobilité réduite (PMR)**
- **Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué quelque soit le motif.**
- *Les exposants devront respecter les lieux occupés et laisser leur emplacement propre dès leur départ.*
- ANDON s'engage à assurer la publicité autour de cette manifestation (presse, affiches, tracts, internet...)
- **Toute personne qui ne se soumettra pas au présent règlement ne sera plus autorisée à exposer et aucun remboursement ne pourra être réclamé.**

BULLETIN d'inscription

à retourner accompagné de

! votre paiement à l'ordre : association ANDON - chez m le rallo - ker an tal 56230 questembert
(noter au dos du chèque le nom de la personne qui se présentera le matin pour tenir le stand)

! La copie recto verso de votre pièce d'identité

Nom, Prénom _____

Adresse complète _____

Téléphone _____

E-mail : _____

Prix de l'emplacement : 3,50 € le mètre linéaire hors des halles 4€ le mètre linéaire sous les halles

Je souhaite réserver sous les hallesmètres à 4 € =

Je souhaite réserver hors des hallesmètres à 3,50 € =

Je désire participer au vide grenier du dimanche 31 mai 2020 de 8h à 18h à Questembert.

Conformément à la réglementation, je certifie ne pas avoir participé à deux autres ventes au cours de l'année

Le règlement doit impérativement accompagner la réservation.

Signature